

Envoyé en préfecture le 18/12/2023

Reçu en préfecture le 18/12/2023

Publié le 19/12/2023

ID : 025-498901102-20231206-DEL2023_CA_73-DE



ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 06 décembre 2023

Délibération n°73

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents ou représentés : 21

Nombre de votants : 21

Vote pour : 21

Vote contre :

Abstention :

Date de convocation : 13 novembre 2023

Membres présents :

Président : M. ALPY

Conseil Départemental du Doubs : Mme BRAND - Mme CHOUX - Mme GUYEN

Communautés d'agglomération, urbaines : Mme BARTHELET – M. FROEHLIY - Mme PRESSE – Mme SAUMIER

Communautés de communes : M. ALPY - M. FAIVRE-PIERRET - M. GUY - M. JOUVIN – Mme ROGNON

Membres excusés et représentés :

Conseil Départemental du Doubs : M. BEAUDREY (pouvoir à Mme BRAND) – M. BILLOT (pouvoir à Mme GUYEN) – M. DALLAVALLE (pouvoir à Mme CHOUX) – M. MAIRE DU POSET (pouvoir à M. ALPY) – M. MOLIN (pouvoir à M. JOUVIN) - Mme ROGEBOZ (pouvoir à Mme ROGNON)

Communautés d'agglomération, urbaines : M. BOURQUIN (pouvoir à M. FROEHLIY)

Communautés de communes : M. PETIT (pouvoir à M. FAIVRE-PIERRET)

OBJET : POINT SUR LE PERSONNEL

Pour rappel, le Conseil d'administration a autorisé, lors de sa réunion du 24 septembre 2021, la transformation puis le recrutement d'un agent sur un poste de Juriste - Gestionnaire administratif et locatif ; ce recrutement a été pourvu par Mme Julie BOLLIER depuis le 17/03/22.

Il avait également été rappelé, à cette occasion, que le développement de l'EPF portait sur de nouvelles missions telles que les actions de démolition et/ou dépollution, la mise en place de nouveaux outils innovants tels les Organismes de Fonciers Solidaire (OFS) voire les Foncières.

Au vu des volumes et de l'activité constatés sur l'exercice 2021 (qui dépassaient, de loin, les années les plus chargées de l'EPF), il s'avérerait nécessaire de dimensionner l'équipe en conséquence, d'adapter l'organisation ; ce qui a été fait en 2022 autour de deux pôles à l'issue d'un audit RH avec, si nécessaire, des transformations de poste courant 2022.

L'effectif théorique de l'EPF avait donc été porté de 18 à 21 postes budgétaires (16 salariés en poste à l'époque).

Le Conseil d'administration avait donc autorisé la création de deux postes supplémentaires de gestionnaire administratif et technique aujourd'hui dénommé "chargé d'opérations foncières" suite à la réorganisation mise en place et présentée lors de la séance du 22 septembre 2022.

Sur ces deux postes, un premier recrutement a été réalisé avec Monsieur Vincent CARDINAUX (chargé d'opérations foncières et travaux).

Par décision du CA du 21/9/23, Monsieur Mathieu GATINE a été recruté sur un poste d'apprenti (comptable) en septembre dernier.

Le tableau des effectifs de l'EPF au 1er décembre 2023 est donc le suivant :

Grade ou emplois	Catégorie	Emplois budgétaires	Emplois pourvus au 01/12/23
Directeur Général	A	1	1
Responsable des opérations foncières	A	1	1
Responsable administrative et financière	A	1	1
Assistante de direction	B	1	1
Assistante de gestion et secrétariat	B	2	1
Chargés d'études	B	3	2
Chargé de gestion locative	B	1	1
Chargé(es) d'opérations foncières	A	7	6
Juriste	A	1	1
Juriste, gestionnaire immobilier et locatif	A	1	1
Secrétaire administration et comptabilité	B	1	1
Technicienne informatique et multimédia	B	1	1
Apprenti en comptabilité	B	1	1

Du fait de l'extension « record » du périmètre d'intervention de l'EPF en 2023 (8 nouveaux EPCI adhérents) et compte tenu du départ en retraite d'un chargé d'opération foncière en juillet 2024, il est proposé de créer quatre postes à compter du 01/01/24 :

- 2 postes de chargé(e)s d'opérations foncières pour mener des négociations foncières de biens bâtis ou non bâtis, des servitudes ou autorisations, prendre en charge la gestion des acquisitions et rétrocessions et mettre en œuvre et suivre certaines opérations d'accession sociale à la propriété. Du fait du développement de l'EPF sur la Bourgogne, une résidence en bourgogne sur les secteurs de Dijon, Auxerre, Beaune serait un atout pour limiter les déplacements domicile-travail Le budget correspondant (salaires, matériel, équipements, mobilier, véhicule de fonction) représente une dotation d'environ 80 000 €/an par chargé(e) d'opérations foncières,
- 1 poste de gestionnaire comptable pour la réalisation et le suivi des opérations comptables et de gestion. Le budget correspondant (salaires, matériel, équipements, mobilier) représente une dotation d'environ 60 000 €/an,
- 1 poste de juriste marchés publics et foncier chargé(e), en collaboration avec les juristes et l'ensemble de l'équipe, de prendre en charge le contrôle juridique des marchés publics de l'établissement, de procéder à des analyses juridiques sur des problématiques foncières et administratives, de préparer des éléments de décision, de mettre en œuvre des prérogatives de puissance publique. Le budget correspondant (salaires, matériel, équipements, mobilier) représente une dotation d'environ 80 000 €/an.

Ces créations, rendues nécessaires par le volume des activités de l'EPF se traduisent par le tableau des effectifs ci-après à compter du 1/1/24 :

Grade ou emplois	Catégorie	Emplois budgétaires	Emplois pourvus
Directeur Général	A	1	1
Responsable des opérations foncières	A	1	1
Responsable administrative et financière	A	1	1
Gestionnaire comptable	B	1	0
Assistante de direction	B	1	1
Assistante de gestion et secrétariat	B	2	1
Chargés d'études	B	3	2
Chargé de gestion locative	B	1	1
Chargé(es) d'opérations foncières	A	9	6
Juriste marchés publics et foncier	A	1	0
Juriste	A	1	1
Juriste, gestionnaire immobilier et locatif	A	1	1
Secrétaire administration et comptabilité	B	1	1
Technicienne informatique et multimédia	B	1	1
Apprenti en comptabilité	B	1	1

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
après en avoir délibéré

PREND CONNAISSANCE

- du point d'information sur le personnel de l'EPF,

ET AUTORISE

- les créations de postes figurant au tableau des effectifs ci-avant,
- le directeur à engager les consultations pour le recrutement, à compter du 1er janvier 2024, de deux chargés d'opération foncières, d'un(e) gestionnaire comptable et d'un(e) juriste marchés publics et foncier, à prendre toutes les dispositions nécessaires et à signer tous documents sur la base de contrats à durée indéterminée de droit privé ou, le cas échéant, tous autres contrats aidés ou dispositifs de mise à disposition.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Philippe ALPY